

Public visé :

Travailleurs ayant à effectuer des travaux en hauteur et utilisant des harnais de sécurité classe 3, même de manière ponctuelle

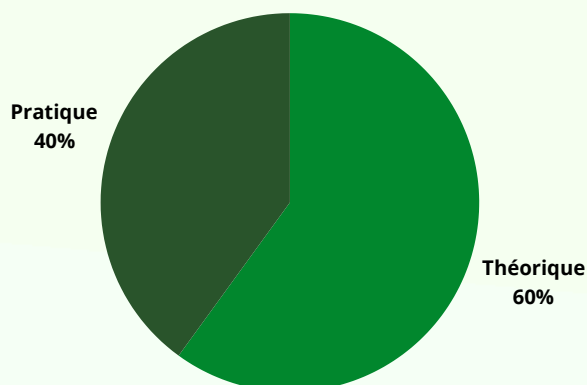
Modalité d'organisation :

Constitution de petits groupes en parcours individualisé, selon niveau, expérience et catégories visées par le stagiaire
Formation entièrement en présentiel
(Cf. convention ou devis)

Durée / Date / Lieu / Horaires :

1 journée **7 heures**
Cf. convention ou devis
Entièrement en présentiel
Horaires variables : 8h30/16h30

Composition de la formation



Taux de réussite : 100%

Base de calcul 2024

Taux de satisfaction : 95%

Résultats du 2nd semestre 2024

Pré requis

Toute personne reconnue apte par la Médecine du Travail.
Compte tenu des tests réalisés impérativement en français, une bonne compréhension de la langue française est obligatoire.

Modalités et délais d'accès

Délais d'accès : Opéra s'engage à mettre en place cette action dans un délai allant de 48h à 2 mois en fonction du financement demandé.

Modalités d'accès : Dès réception du devis validé et sous réserve de la validation des prérequis indiqués sur ce programme, une confirmation d'inscription sera retournée sous 48h par mail : convention, convocation, CGV, livret d'accueil.

Validation de la formation

Tour de table de positionnement préalable afin de permettre au formateur de vérifier l'adéquation du parcours de chaque stagiaire et d'adapter son déroulé pédagogique, par le choix de vidéos et d'exercices adaptés.

Moyens Pédagogiques

Formation théorique et pratique : Alternance d'apports d'informations et de mises en pratique ; livret stagiaire individuel reprenant le contenu pédagogique de la formation remis en main propre au stagiaire durant la formation ; Salle de formation équipée de vidéoprojecteur, PC, tablettes ; exercices pratiques avec les engins sur plateforme certifiée. Un temps de reformulation et de questionnement est proposé à la fin de chaque module pour valider l'appropriation par chaque stagiaire.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap



Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Un accompagnement personnalisé de la formation peut être engagé, notre référent handicap est à votre disposition.

Pour en savoir plus



<https://www.opera-formation.com>

OBJECTIFS

Chaque stagiaire formé devra être capable :

- Connaître les règles de prévention et de condition de travail.
- Identifier et analyser les risques du travail en hauteur.
- Connaître le matériel utilisé dans les travaux en hauteur.
- Choisir les méthodes de travail adaptées. Maîtriser les techniques d'utilisation des harnais de sécurité.
- Effectuer les vérifications avant l'utilisation.

CONTENU

La réglementation :

- Code du travail, recommandations de la CNAMTS, normes du fabricant, responsabilités respectives (Employeurs, Salariés).

La prévention des risques :

- Les différents risques liés au travail en hauteur, stratégie de prévention des chutes, les protections collectives.

Règles d'utilisation et de mise en œuvre des matériels :

- Poste de travail en hauteur, les échelles et les escabeaux, les plateformes individuelles roulantes, les plateformes élévatrices (accompagnant), les échafaudages de pied et roulants (utilisateurs), les échafaudages volants, les travaux dit « de cordiste »

Utilisation des harnais antichute classe 3 selon la R431 INRS :

- Les bonnes pratiques du port du harnais, les différentes méthodes de mise en sécurité à l'aide du harnais, la vérification de la conformité des harnais, la mise en place et le contrôle des harnais, l'étude des points d'ancrage, l'établissement des différents systèmes de liaison, la mise en situation (antichute au poste de travail).
- Mise en situation pratique adaptée au public présent.

Situation d'urgence :

- Procédure de secours et d'assistance

Les formations complémentaires

En fonction de votre projet, si vous souhaitez poursuivre votre parcours de formation, prenez contact avec l'un de nos conseillers, joignables au 04 67 65 50 39

Suivi - évaluation : Contrôle des connaissances

Contrôle des connaissances :

Evaluation à l'issue de la journée de formation ainsi qu'une évaluation pratique réalisée en continue.

Fiche d'évaluation remplie par le stagiaire.

A l'issue de la formation une « attestation de formation » est remise au stagiaire.

A l'issue de la formation, si les participants ont satisfait aux exigences des épreuves évaluatives, une attestation de compétence validant les acquis sera délivrée.

Encadrement formateur

Profil type (CV détaillés sur simple demande) :

une solide expérience professionnelle dans le domaine enseigné, de l'encadrement de groupe et de la formation professionnelle. Formateur disposant au minimum de 5 ans d'expérience pratique sur des travaux en hauteur et justifiant d'une expérience d'un minimum de 2 ans dans la formation à divers modules sur cette même thématique.

Au-delà de l'expérience et des compétences requises, nos formateurs ont été, et sont régulièrement, formés, audités et évalués par le responsable pédagogique d'OPERA Formation et/ou par des organismes extérieurs.

Edition : 12/03/2025



Siège Montpellier : Ecoparc 105 rue de la Garriguette 34130 Saint-Aunès - Tél : 04 67 65 50 39

Agence Nîmes : 215 Rue Eugène Freyssinet - Zac Grezan 30000 Nîmes - Tél : 04 66 04 87 66

Agence Béziers : Imp. des Calandres 34420 Villeneuve-lès-Béziers - Tél : 04 67 21 61 20

SARL au capital de 8 000 € - SIRET : 441 194 255 000 36 - APE : 7022Z -

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro : 91 34 07 660 34 Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état